

## **CONVERSATION ENTRE ÉTIENNE ROY ET LUCIE CORMIER SUR LE PROGRAMME *Sensibilisation à l'entrepreneuriat***

### Verbatim n° 6

**Étienne** : Je suis avec Lucie Cormier, responsable des programmes du développement professionnel au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Lucie a accepté de répondre aux questions concernant le programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat. Lucie, on est présentement à la fin de l'année ou en milieu d'année, les élèves ont vécu un projet et vont en vivre de nouveaux. Peux-tu nous expliquer quelle serait la différence entre le premier projet et les autres projets entrepreneuriaux?

**Lucie** : Pour avoir une idée de ce vers quoi l'enseignant pourrait amener les élèves pour développer par exemple une plus grande autonomie, il y a les tableaux de compétences qui sont contenus dans le programme et qui permettent à l'enseignant de baliser les exigences attendues des élèves tout au long de la réalisation des situations d'apprentissage et d'évaluation. Concrètement, comment cela peut-il se traduire sur le terrain? C'est que, par exemple, lors d'un second ou d'un troisième projet, l'élève pourrait déterminer lui-même les moments de régulation, et que ce ne soit plus la responsabilité de l'enseignant de les déterminer. L'élève aussi pourrait entrer lui-même en contact avec des personnes-ressources de sa communauté, et ce ne serait plus, à ce moment-là, l'enseignant qui mettrait l'élève en contact avec des personnes-ressources. Je vous invite à consulter les tableaux des compétences.

L'élève est invité aussi à faire le choix d'un nouveau projet en fonction du profil entrepreneurial qu'il s'est découvert lors du projet précédent. Donc, c'est à la lumière de son nouveau profil qu'il est en mesure de faire un nouveau choix de projet plus éclairé.

Si nous sommes dans le programme de 4 unités, et que certains élèves n'ont répondu à un besoin que par 1 seul type de production, il faudra voir à ce qu'ils fassent le choix d'un second type, puisque cet élément est une exigence du programme de 4 unités. Par exemple, ils auraient fait un projet et peut-être même un deuxième en produisant un bien, on les inviterait alors à choisir la production d'un service ou d'un événement.

**Étienne** : Concrètement Lucie, quels sont les éléments de la compétence 1 que l'on peut faire évoluer ?

**Lucie** : Dans la compétence 1, Se situer au regard de l'entrepreneuriat, il y a des distinctions qui nous permettent de faire progresser l'élève. Celles-ci se distinguent dans le programme de 2 unités et dans le programme de 4 unités. Elles sont différentes également parce que le temps d'enseignement du programme à 4 unités nous permet d'aller un peu plus loin avec les élèves.

Si je donne des exemples pour le programme de 2 unités, lors d'un deuxième projet ou d'un projet subséquent, les élèves sont amenés à ne plus seulement partager la représentation qu'ils ont du monde de l'entrepreneuriat, mais on les invite aussi à échanger sur la relation qu'il y a entre les expériences qu'ils ont vécues et leur représentation du monde de l'entrepreneuriat. De plus, toujours dans le programme de 2 unités, l'enseignant peut amener l'élève à déterminer ce

qui a influencé son profil personnel et sa forme d'engagement lors d'une l'expérience précédente. Il peut même inviter les élèves à entrer eux-mêmes en contact avec des personnes-ressources. Les élèves pourraient même prévoir des retours réflexifs aux moments les plus opportuns pour eux et déterminer ce sur quoi porteront ces retours. Une autre différence pourrait être que les élèves seraient amenés à se fixer des défis en fonction de leur profil personnel qu'ils ont découvert au cours des précédents projets.

Dans le programme de 4 unités, les élèves sont invités par l'enseignant à aller un peu plus loin, à échanger sur les exigences rattachées au monde de l'entrepreneuriat, à expliquer leur profil et la forme d'engagement qui s'en dégage et à entrer non seulement en contact avec des personnes-ressources, mais à s'y référer tout au long de la réalisation de leur projet.

**Étienne** : Pour la compétence 2, Lucie, qu'est-ce qu'on peut changer pour amener l'élève à progresser dans le développement de sa compétence?

**Lucie** : Il y a des éléments de la compétence 2, Mettre en œuvre un projet entrepreneurial, qui peuvent déterminer ou assurer une certaine progression de l'élève dans sa compétence. Encore une fois, il y a une distinction dans le programme de 2 unités. Lors d'un deuxième projet, ce n'est plus l'enseignant qui amène les élèves à définir les paramètres de leur projet, mais ce sont plutôt les élèves qui doivent assumer la responsabilité de la définition de ces paramètres. Par exemple, s'assurer que le projet respecte les particularités d'un projet entrepreneurial, assumer eux-mêmes leurs responsabilités, faire eux-mêmes le choix du type de production, faire le choix de ressources ou de stratégies appropriées. Voilà des éléments qui peuvent être pris en compte lorsque l'enseignant souhaite faire progresser l'élève dans son deuxième ou son troisième projet.

Dans le programme de 4 unités, la distinction importante se retrouve sur le plan des ressources. Pour faire progresser ses élèves, l'enseignant mettra l'accent sur la justification du choix des ressources par l'élève. De plus, une autre distinction se retrouve dans le choix des stratégies. C'est l'élève qui les détermine lui-même. La différence entre choisir et déterminer est la suivante : c'est que *choisir* se fait à partir d'une banque de stratégies qui est fournie à l'élève par l'enseignant, tandis que *déterminer* permet à l'élève de faire lui-même son choix de stratégie parmi celles qui font partie de son propre répertoire.